

Laurent SIRIEIX
2, place Winston Churchill - 87000 Limoges

Limoges, le 22 novembre 2021

M Le président de la commission d'enquête

Objet :

contribution à l'enquête publique du projet éolien « les 4 chemins »
sur les communes de Balledent & Chateauponsac

Monsieur,

Je contribue à l'enquête publique car ma belle-famille habite à Villefavard et j'ai donc fréquemment l'occasion de me rendre dans cette région.

Je m'oppose à ce projet et je demande aux autorités compétentes de refuser l'autorisation de son implantation pour plusieurs raisons.

La 1^{ère} raison est justifiée par le fait que la région fait l'objet de plusieurs études visant à l'implantation de plus de 100 éoliennes au total. Au final, la présence de ces nombreuses éoliennes contribuera à un mitage industriel de l'environnement.

Un projet d'implantation ne peut s'envisager que globalement, à l'échelle de toute la zone concernée (Nord Haute Vienne). L'étude d'impact réduite à ce seul projet pose la question de l'implantation des éoliennes de manière partielle et partielle.

La 2^{ème} raison est que ces éoliennes viendront s'ajouter à celles existantes sur Roussac et constitueront une véritable barrière visuelle particulièrement inesthétique. Cette « barrière » posera également une véritable atteinte à la biodiversité, notamment pour les oiseaux car elle se placera sur un couloir de migration fréquenté. Le dossier présenté répond de manière peu convaincante sur ce sujet.

La 3^{ème} raison est la faiblesse du montage présenté par la société demandeuse. Pourquoi est-ce une modeste filiale d'un grand groupe qui porte le projet et pas le grand groupe lui-même ?

Comment une structure possédant un capital si faible (500€) peut-elle se porter garante d'investissements qui se chiffrent en millions d'euros ?

Enfin, je m'interroge sur les provisions engagées pour le démantèlement : 70000 € / éolienne. Je ne conteste pas que ces provisions respectent la législation en vigueur. Mais je conteste que ces provisions soient suffisantes pour permettre un démantèlement complet de ces éoliennes. D'ailleurs, aucun chiffrage du coût du démantèlement n'est indiqué dans le dossier. Bref, le dossier présenté ne présente que de faibles garanties sur le fait que ces éoliennes seront complètement démontées.

Cordialement.

Laurent SIRIEIX

